

Charte de Partenariat Colombanien

Nous, soussignés, déclarons notre intention de soutenir et promouvoir les activités de pèlerinage, de culture, d'études et d'échanges relatifs à l'héritage de saint Colomban, de ses voyages et de ceux de ses disciples, y compris saint Gall, dans toutes les régions et pays où reste vivant leur souvenir. En particulier, nous nous engageons par rapport aux objectifs suivants:

- ★ Développer et promouvoir les itinéraires de pèlerinage qui relient les territoires célébrant Colomban, Gall et leurs disciples – itinéraires qui suivent les traces des nombreux voyages qu'ils ont effectués, notamment à travers l'Irlande, la Grande-Bretagne, la France, Le Luxembourg, l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, le Liechtenstein et l'Italie.
- ★ Promouvoir les activités culturelles en relation avec ces thèmes et avec ce projet, au niveau interrégional et international. Encourager les échanges culturels, culturels et éducatifs de toutes sortes entre les territoires, à l'intention de personnes de tous les âges, de toutes les origines et de toutes les croyances.



★ Travailler avec des scientifiques, des historiens et des enseignants afin d'avoir une compréhension plus large de la vie, du contexte historique, du travail, du patrimoine et de la spiritualité de Colomban, Gall et de leurs disciples ; et plus généralement du mouvement monastique irlandais en Europe.

★ Travailler dans un esprit d'ouverture et de respect, à l'instar de Colomban et de ses disciples, qui chérissaient le monde naturel, les créatures qui l'habitent et tous les hommes et femmes, quelles que soient leurs origines et leurs croyances ; et œuvrer pour la paix, la compréhension et la réconciliation entre les peuples et les territoires de l'Europe et du monde.

★ Encourager des partenariats entre les territoires, les organisations et les individus qui s'intéressent activement au développement, à l'amélioration, à la reconnaissance et à la promotion de la voie en tant que vecteur d'échange culturel, spirituel, éducatif et scientifique.

★ Développer et entretenir des relations avec les institutions européennes, en particulier avec le Conseil de l'Europe, avec l'intention à terme de demander la certification du partenariat et de la voie en tant qu'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe. En outre, favoriser le dialogue et l'échange de bonnes pratiques avec d'autres itinéraires culturels sur tous les sujets mentionnés ci-dessus.

St. Gallen
7th July 2023

The Columban Charter of Partnership

Le Contexte

Entre le VI^e et VIII^e siècles de notre époque, marquées par des bouleversements en Europe continentale, l'île de l'Irlande restait un havre de stabilité, abritant d'importantes communautés monastiques qui protégeaient et développaient les connaissances et la spiritualité.

Ces centres ont envoyé des moines en Europe continentale pour accomplir leur « peregrinatio pro Christo », et pour fonder et développer des communautés destinées à devenir des grands monastères du haut Moyen Âge. Les historiens appellent cette période le « mouvement monastique irlandais ».

Les saints Colomban et Gall, à qui nous devons les grands monastères de Luxeuil, Saint-Gall et Bobbio, ont été parmi les premiers à voyager en Europe. De nombreux autres centres ont été fondés par leurs disciples principalement en Brie et dans le nord de la Gaule.

Le moine Colomban était poète et écrivain de lettres et de sermons, dont certains ont survécu, exprimant des valeurs fondées sur la paix et la tolérance. Dans ses écrits, il a été le premier à formuler le concept de « l'Europe » communauté de peuples : entité unie et unique au-delà des barrières ethniques et culturelles.

1400 ans plus tard, le souvenir de ces voyages et de ces enseignements perdure partout où Colomban et Gall ont voyagé et se sont installés. De l'abbaye de Bangor (Irlande du Nord) où ils ont embarqué pour le continent et finir cette pérégrination à Bobbio, où la tombe de Colomban peut encore être visitée ; en Irlande, en France, en Suisse, en Autriche et en Italie, leur mémoire réside dans les noms de villes, de villages et d'églises ; dans un nombre croissant d'associations et d'événements culturels.

La Nature de ce Partenariat

Ce partenariat est formé entre organismes publics et privés, petits et grands, qui pourront comprendre : des groupes et associations à buts culturels, spirituels, caritatifs, sportifs ; ainsi que des collectivités régionales, urbaines, locales ; des services publics (bibliothèques, musées, ...) ; des parcs ou zones naturelles protégées ; ...

Chacun pourra faire la demande de se joindre ce partenariat ; et sera accepté à condition de démontrer aux autres partenaires sa volonté de soutenir les termes et les aspirations de cette charte.

Il est entendu que l'objectif de ce partenariat et de cette charte est surtout de faciliter l'échange, la collaboration et l'amitié ; et précisé qu'aucun membre n'aura autorité sur un autre en raison de ce partenariat ; chacun maintenant pleinement son indépendance et sa liberté d'action.

En accord avec les objectifs et les intentions ci-dessus, ce document est signé par :

The Columban Charter of Partnership

St. Gallen
7th July 2023